

Quatre-vingt-sixième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 27 mars 2024 à 20 h 05.

Les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du comité administratif, qui a lieu le mercredi 27 mars 2024, à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, à 20 h 05 et dont tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources étaient présents.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre extraordinaire et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2024-03-0618

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT la présence de tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT la déclaration d'intérêts et le consentement de renoncer à l'avis de convocation effectué au début de la séance extraordinaire du comité administratif de la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par tous les membres
et appuyé à l'unanimité

ET RÉSOLU,

QUE tous les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la présente rencontre extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0619

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le seul sujet à traiter à l'ordre du jour est l'octroi du mandat du sondage pour la démarche collective de consultation publique – éolien et transition énergétique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0620

OCTROI DU MANDAT DU SONDAGE - DÉMARCHÉ COLLECTIVE DE CONSULTATION PUBLIQUE – ÉOLIEN ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CONSIDÉRANT l'adoption de la démarche collective de consultation publique – éolien et transition énergétique à la séance du 21 février 2024;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique sous forme de sondage sur la transition énergétique et conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources doit être élaboré et diffusé aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources octroi le mandat de consultation publique sous forme de sondage sur la transition énergétique et conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources à la firme Descormiers et Associés inc. au montant de 23 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

2024-03-0621

FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier